Le Chat, la belette et le petit lapin (Fable de La Fontaine).

Numéro d'inventaire : 1981.00035.12
Auteur(s) : Oscar Lamouche
Type de document : image imprimée
Éditeur : Pellerin (Epinal)
Imprimeur : Pellerin, Epinal
Période de création : 4e quart 19e siècle
Date de création : 1890 (vers)
Inscriptions :
• nom d'illustrateur inscrit : Oscar Lamouche
• numéro : 455
Description : Planche de 13 images en couleurs avec le texte de la fable.
Mesures : hauteur : 395 mm ; largeur : 290 mm
Notes : Achat en lot, prix individuel indéterminé. Thème : On se querelle, parfois pour des broutilles, au point de ne plus voir le danger commun et de ne plus y prendre gare... "Offert par The Sport", 17, Bld Montmartre, Paris.
Mots-clés : Images d'Epinal
Formation idéologique, religieuse et morale au sein de la famille
Filière : aucune
Niveau : aucun
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 1
Mention d'illustration
ill. en coul.

IMAGERIE PELLERIN
LE CHAT, LA BELETTE & LE PETIT LAPIN
FABLE DE LA FONTAINE
IMAGERIE D'ÉPINAL, N° 455
Du palais d'un jeune lapin
Dame Belette, un beau matin,
S'empara : c'est une rusée.
Le maître étant absent, ce lui fut chose aisée.
Elle porta chez lui ses pénates, un jour
Qu'il était allé faire à l'aurore sa cour
Parmi le thym et la rosée.
Après qu'il eut brouté, trotté, fait tous ses tours,
Jeannot Lapin retourne aux souterrains séjours.
La Belette avait mis le nez à la fenêtre.
« O Dieux hospitaliers ! Que vois-je ici paraître ?
Dit l'animal chassé du paternel logis ;
Holà, madame la Belette,
Que l'on déloge sans trompette,
Ou je fais avertir tous les rats du pays ».
La dame au nez pointu répondit que la terre
Etait au premier occupant.
C'était un beau sujet de guerre,
Qu'un logis où lui-même il n'entrait qu'en rampant !
« Et quand ce serait un royaume,
Je voudrais bien savoir, dit-elle, quelle loi
En a pour toujours fait l'octroi
A Jean, fils ou neveu de Pierre ou de Guillaume,
Plutôt qu'à Paul, plutôt qu'à moi ».
Jean Lapin allégua la coutume et l'usage :
« Ce sont, dit-il, leurs lois qui m'ont de ce logis
Rendu maître et seigneur, et qui, de père en fils,
L'ont de Pierre à Simon, puis à moi Jean, transmis.
Le premier occupant, est-ce une loi plus sage ?
— Or bien, sans crier davantage,
Rapportons-nous en, dit-elle, à Raminagrobis ».
C'était un chat vivant comme un dévot ermite,
Un chat faisant la chattemite,
Un saint homme de chat, bien fourré, gros et gras,
Arbitre expert sur tous les cas.
Jean Lapin pour juge l'agrée.
Les voilà tous deux arrivés
Devant Sa Majesté fourrée.
Grippeminaud leur dit : « Mes enfants, approchez,
Approchez ; je suis sourd, les ans en sont la cause. »
L'un et l'autre approcha, ne craignant nulle chose.
Aussitôt qu'à portée il vit les contestants,
Grippeminaud, le bon apôtre,
Jetant des deux côtés la griffe en même temps,
Mit les plaideurs d'accord en croquant l'un et l'autre.
MORALE : Ceci ressemble fort aux débats qu'ont parfois
Les petits souverains se rapportant aux rois.
OFFERT PAR THE SPORT
17
BOULEVARD MONTMARTRE
PARIS